

NOTICE INFORMATIVE DE SYNTHESE ACCESSIBILITE À L'INSTITUT DE RENNES

L'établissement permet l'accessibilité à **tous les types de handicaps** (physiques, sensoriels, cognitifs, mentaux ou psychiques).

C'est ainsi que sont notamment pris en compte :

- Pour la déficience visuelle : des exigences en termes de guidage, de repérage et de qualité d'éclairage
- Pour la déficience auditive : des exigences en termes de communication, de qualité sonore et de signalisation adaptée
- Pour la déficience intellectuelle : des exigences en termes de repérage et de qualité d'éclairage
- Pour la déficience motrice : des exigences spatiales, de stationnement et de circulation adaptés, de cheminement extérieur et intérieur, de qualité d'usage des portes et équipements.

INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Risque Incendie :



- Accès sortie sur l'extérieur RDC
- Espace d'attente sécurité à l'étage R+1
- Référent « aide à la personne en situation de handicap » : Romy POTY

ERP de type R 4^{ème} catégorie

Nombre de personnes accueillies maximum : 298 personnes

Services offerts :

Institut de formation sur deux niveaux :

au RdC :

- 1 espace restauration
- 1 espace détente
- 1 grande salle de cours (peut-être divisée en 2)
- 4 petites salles de cours

au R-1 :

- 1 espace détente
- 1 salle de restauration
- 1 salle de Travaux Pratiques
- 2 petites salles de cours (peuvent être assemblées)

CHEMINEMENT EXTÉRIEUR

Eclairage extérieur au pourtour du bâtiment : parking et éclairage de la ville.
BAES (circulation, escaliers et issues de secours).

1 escalier de secours extérieurs (non accessible PMR).

STATIONNEMENT

Une place de stationnement PMR, sur le parking.

ACCÈS AU BATIMENT

Depuis les places de stationnement, accès à l'entrée de l'institut par une allée en enrobés. Porte double vitrée avec vantail journalier de 90 cm et seuil < 2cm. huisserie contrastée rouge. Pas de contrôle d'accès et d'indication.

ACCUEIL DU PUBLIC

Eclairage intérieur (salles et circulation) assurant un éclairage de 200 lux minimum.

CIRCULATIONS INTÉRIEURES HORIZONTALES

Circulations conformes : largeur mini 140 cm, portes de 90 cm minimum, sol souple collé non glissant et sans reflet, éclairage de 100 lux.

CIRCULATIONS VERTICALES

Escaliers conformes du point de vue des dimensions de marches, paliers et volées.
Eclairage intérieur de 150lux minimum.

ELEVATEUR

Élévateur mis en service en 2015, révision en Juillet 2021.

PORTES, PORTIQUES ET SAS

Portes du R-1 avec espaces de manœuvre conformes.
Ferme-porte résistance à la poussée < 50 n.

SANITAIRES

SANITAIRE SUR CHAQUE NIVEAU ACCESSIBLE EN FAUTEUIL : cuvette rehaussée avec barre d'appui, espaces d'usage et de retournement, lavabo adapté hauteur 85 cm avec espace 70cm x 30cm sous vasque, signalétique.

SORTIES

SORTIES NORMALES = SORTIES DE SECOURS

R+1 Espace d'attente sécurité avec signalétique (dans le couloir vers alles de cours)

DIMENSIONS DES LOCAUX ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET DES DISPOSITIFS DE COMMANDE UTILISABLES PAR LE PUBLIC :

- Guichets, banques d'accueil et d'information

Bureau de l'accueil pouvant recevoir une personne en fauteuil : table à 80 cm du sol avec espace libre sous la table de l.80 cm x prof.30 cm x ht.70 cm.

- Mobilier fixe, notamment tables, comptoirs, présentoirs, lits, appareils sanitaires isolés

Mobilier libre dans toutes les salles.

- Appareils distributeurs, notamment distributeurs de boissons et denrées

Distributeur de boissons et de denrées au RdC

- Équipements et dispositifs de commande destinés au public, notamment dispositifs d'ouverture de portes, interrupteurs, commandes d'arrêt d'urgence, claviers...

Dispositifs existants non modifiés.

Dispositifs de commande neufs placés entre 90 et 110 cm du sol.

NATURE ET COULEUR DES MATÉRIAUX ET REVÊTEMENTS DE SOLS, MURS ET PLAFONDS :

(Les matériaux doivent éviter toute gêne sonore ou visuelle, dans ce but ils doivent respecter certaines dispositions).

MATÉRIAUX EXISTANTS CONFORMES NON MODIFIÉS : sols de tons moyens à foncés, parois verticales colorées, plafonds blancs

DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES :

Éclairage extérieur du bâtiment (côté parking) commandé par cellules de détection avec temporisation.
Éclairage intérieur avec détection de présence.

ÉTABLISSEMENTS OU INSTALLATIONS RECEVANT DU PUBLIC ASSIS :

Aménagement d'une place accessible en fauteuil roulant dans les salles de cours.